



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 11 juillet 2018

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, Adjoints, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absent : RICCIO Franck donne procuration à JAMEN Pascal, CRETIN Philippe donne procuration à ROSSI Philippe, RONQUETTE Loredana donne procuration à BOIS Hélène, MERLOZ Christiane en retard.

Désignation du secrétaire de séance : DURUISSEAU Gilles.

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 juin
- 2- Décision à prendre suite aux actes d'incivilité
- 3- Mise en place de la vidéo protection
- 4- Demande de gérance du Capucin Gourmand
- 5- Comptes rendus des commissions
- 6- Informations et questions diverses

Monsieur le Maire demande l'ajout d'1 point à l'ordre du jour :

- Révision des tarifs eau et assainissement pour 2019.

Vote : 13 pour

1 - Approbation du compte rendu du 13/06/2018

Remarque apportée : mission locale : nouveau président Jean CIMAZ et nouveau directeur Ludovic COHENDET

Vote : 13 pour

2 – Décisions à prendre suite aux actes d'incivilité

Suite aux actes d'incivilité, 2 dépôts de plainte ont été déposés :

Le 22 juin pour les jardinières renversées et cassées, vers le rond-point de la salle polyvalente,

Le 29 juin pour les toilettes cassées de la zone verte.

L'arrêt bus vers le rond-point de l'Arcassière a été fermé pour cause de non-respect du site.

L'arrêté de fermeture affiché a été arraché. Les jeunes recrutés durant l'été l'ont entièrement nettoyé.

Les cendriers ont été commandés 1 pour ce site, 1 pour le Chef-lieu.

Un débat est engagé sur sa fermeture définitive en attendant la mise en place de la vidéo protection ou une réouverture en espérant que les jeunes soit plus respectueux, autant au niveau propreté, que stationnement.

Après en avoir longuement débattu, il sera ouvert avec pose d'une affiche d'information.

Si des débordements ont lieu, il sera définitivement fermé.

Vote pour sa réouverture : 5 contre, 8 pour.

Pour le rond-point de la salle polyvalente, les blocs actuels seront remplacés par des bornes en fonte, avec un stationnement conservé auprès de la fontaine, et l'arrêt bus sera aménagé aux normes PMR.

3 – Mise en place de la vidéo protection

Les démarches ont été formalisées, la mise en place est programmée et son montant est de 24 961 € HT.

Vote : 13 pour

4 – Capucin Gourmand

Comme évoqué lors de la précédente réunion, une personne est fortement intéressée pour la reprise de la restauration au Capucin Gourmand.

Par manque de sérieux des derniers gérants, ce restaurant a été fermé il y a 2 ans pour son remplacement par une salle associative,

Ce sujet mérite une réflexion approfondie. La population sera interrogée pour donner son avis dans le cadre d'une lettre municipale.

Le projet de bar associatif est également à l'étude.

Arrivée de Christiane MERLOZ à 18 h.50.

Il est décidé d'attendre avant de prendre la décision.

5 – Révision des tarifs eau

Monsieur le Maire rappelle les tarifs votés pour 2018.

Il est proposé de les maintenir pour 2019.

Les tarifs pour 2019 seront donc :

Abonnement : 25.00 € / an

Location de compteur : 7.00 € / an

Eau potable : 0.65 € / m³

Redevance pour pollution : 0.29 € / m³ tarif réel reçu en octobre par l'agence de l'eau

Redevance modernisation réseaux de collecte : 0.16 € / m³ tarif réel reçu en octobre par l'agence de l'eau

Assainissement : 1.00 € / m³

Vote : 14 pour

6 - Compte rendu des commissions :

Travaux : Georges RICCIO

- Zone Antoine Borile : les bornes ont été installées.
- Des plots avec prises ont été mis en place par le service technique (pilotées depuis le chalet).

Sports et loisirs : Maurice CATTELAN.

- Préparation 14 juillet et fête du pays.

Communication : Hélène BOIS

- Le bulletin municipal est en cours de distribution.
- La com'jeunes sera présente pour la fête du pays.
- Journée citoyenne le 8 septembre avec les jeunes.
- Info du pique-nique citoyen vendredi 6 juillet avec le départ de 2 institutrices.
- Concours de dessin du SIRTOMM remporté par les élèves de CM1 et CM2, affiché sur leur camion.
-

11- Questions et informations diverses

- TELT : 2 panneaux d'information vont être installés à la mairie et à la bibliothèque, ils détailleront le phasage des travaux sur le territoire communal.

Réunion pour les conseillers le 25 juillet à 18 h.

Au mois de septembre sera programmée une réunion avec la commission extra- municipale.

Un minibus itinérant passera pour informer la population.

- La cérémonie du 2 septembre se déroulant un dimanche, elle aura lieu à 9 h.15 à Villargondran, suivie de la messe à 10 h. à la cathédrale de St Jean, et de la cérémonie pour 11 h.

- Incident au lac, présence d'une personne avec des jumelles. Ne pas hésiter à prévenir les surveillants de baignade, Nicolas au snack ou à défaut, la gendarmerie.

Séance levée à 19 h.20